



ARCHIVE DU TRIMESTRE n°36

Mars 2026

Marcel Rudloff
Le défi de la décentralisation

Ce mois-ci, nous commémorons le 30^e anniversaire du décès de Marcel Rudloff, ancien président du conseil régional d'Alsace, décédé le 23 mars 1996 en cours de mandat. Elu président en 1980, il aura passé plus de quinze ans à la tête de la Région Alsace, vécu les débuts de la décentralisation et initié de nombreuses politiques régionales.

Fils d'architecte, Marcel Rudloff est né à Strasbourg le 15 mars 1923. Après avoir fui l'Alsace occupée en 1942, le jeune homme poursuit ses études à la Faculté de Droit de Strasbourg, repliée à Clermont-Ferrand, où il obtient une licence en droit. De retour en Alsace, il s'inscrit au barreau de Strasbourg en 1946. Il s'implique également dans la vie associative et fonde, en 1955, l'association des parents d'élèves de l'enseignement public en Alsace (APEPA), qu'il préside jusqu'en 1988.

Vers l'âge de trente ans, Marcel Rudloff s'engage aussi en politique. De sensibilité démocrate-chrétienne, il entre au MRP en 1955 et s'affiliera par la suite au CDS. En 1965, il entre au conseil municipal de Strasbourg, puis est nommé adjoint au maire en 1971. Parallèlement, il est élu au conseil général du Bas-Rhin (1976-1988). En 1977, il est élu sénateur.



Marcel Rudloff dans son bureau du conseil régional au n° 10 rue du Général de Castelnau à Strasbourg (1983). Archives de la Région Grand Est, site de Strasbourg, 3174 W 59

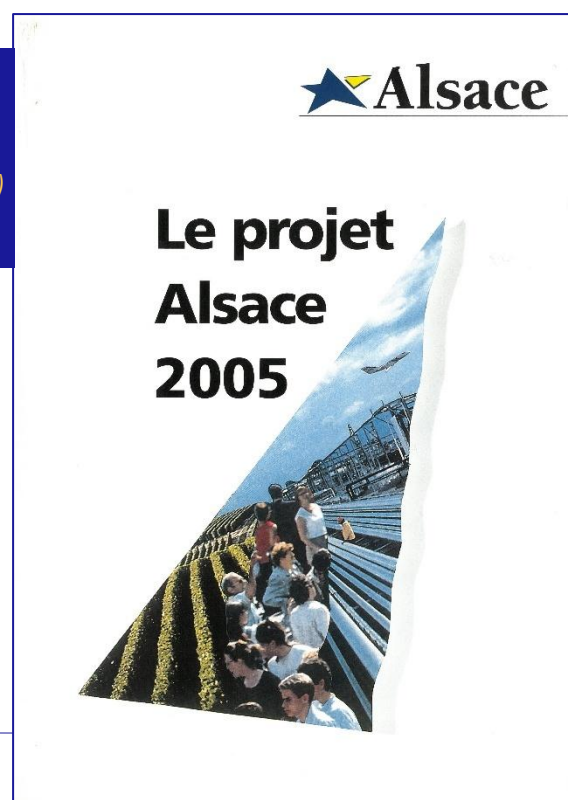
Marcel Rudloff entre au conseil régional immédiatement après son élection au Sénat, en 1977. À l'époque, les conseillers régionaux ne sont pas encore élus au suffrage universel. Le conseil régional est composé d'une représentation au second degré des parlementaires, des conseils généraux et des principales agglomérations. Le 1^{er} février 1980, Marcel Rudloff est élu président du conseil régional. Il succède au sénateur haut-rhinois Pierre Schielé en vertu d'un principe d'alternance géographique qui ne sera plus respecté lors des mandatures suivantes. Le conseil régional a des attributions très réduites à cette date, surtout d'ordre consultatif. La Région demeure sous la tutelle préfectorale (l'exécutif est assuré par le préfet) et ses ressources sont limitées. Dans ses mémoires, Marcel Rudloff se souvient que le préfet assis à ses côtés pendant les séances n'hésitait pas à lui prodiguer des conseils parfois très directifs.

Marcel Rudloff retrouve son poste de président après les premières élections au suffrage universel le 16 mars 1986, avant d'être réélu en 1992. Dans l'intervalle, il lui incombera de mettre en œuvre la loi sur la décentralisation de 1982. Parmi les principaux événements de ces années-là, il faut mentionner la signature du premier contrat de plan Etat-Région, en 1984, la décentralisation de la gestion des lycées à partir de 1986, la mise en circulation du train régional TER 200 en septembre 1991.

" Le projet Alsace 2005 " : synthèse de la démarche prospective Alsace 2005 (1994).

Archives de la Région Grand Est, site de Strasbourg, 1898 WR 47 (5)

Marcel Rudloff lance aussi en 1991 une grande réflexion prospective « Alsace 2005 », dont les résultats seront publiés en 1994. Le document deviendra une référence et une source d'inspiration pour les actions et décisions de la Région.

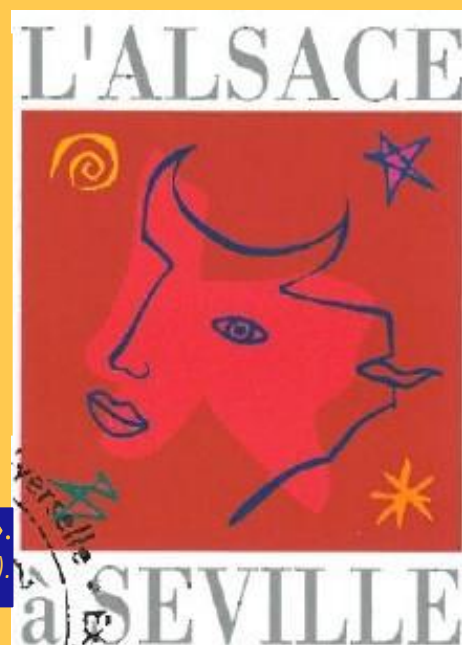


Pour Marcel Rudloff, la coopération interrégionale joue un rôle important. Il participe en 1984 à la création de l'association des Régions du Grand Est, organisme de concertation et d'information qui réunit les Régions Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine.

La coopération transfrontalière n'est pas négligée pour autant, avec la mise en œuvre du premier programme Interreg Rhin supérieur Pamina et le projet de création d'un Conseil rhénan, qui ne trouvera son aboutissement qu'en 1997, après le décès de Marcel Rudloff.

En 1992, l'Alsace est aussi la seule Région partenaire officiel de la France à l'exposition universelle de Séville.

Timbre imprimé pour l'opération « L'Alsace à Séville ».
Archives de la Région Grand Est, site de Strasbourg, 1881 WR 30 (4).



Le maire de Strasbourg

En 1965, Marcel Rudloff entre au conseil municipal de Strasbourg sur la liste conduite par Pierre Pflimlin. Après sa réélection en 1971, il devient adjoint au maire chargé des affaires sociales, de la jeunesse et des cultes, fonction qu'il occupera durant douze ans. En 1983, il succède à Pierre Pflimlin au poste de maire. Parmi les principales réalisations pendant son mandat, il faut citer la station d'épuration biologique construite au bord du Rhin, à l'époque la plus moderne d'Europe, le centre de secours ouest, l'extension des immeubles européens et du Palais de la musique et des congrès. En 1989, la liste conduite par Marcel Rudloff est battue au second tour par celle de la socialiste Catherine Trautmann, dans le cadre d'une quadrangulaire.



L'un des souvenirs les plus marquants de Marcel Rudloff durant son mandat de maire : sa rencontre avec le pape Jean-Paul II lors d'une audience privée avec son épouse Marguerite le 7 septembre 1988, un mois avant la visite du pape à Strasbourg. Archives de la Région Grand Est, site de Strasbourg, 1835 WAL 24 (95).

Un juriste au Sénat et au Conseil constitutionnel

Avocat de formation, Marcel Rudloff siège à la Commission des lois dès son arrivée au Palais du Luxembourg en 1977. Il a été le rapporteur de plusieurs textes importants comme la réforme du Code pénal, celle de l'instruction, du fonctionnement des établissements pénitentiaires ou sur les écoutes téléphoniques. Opposant à la peine de mort, il joue en 1981 un rôle déterminant dans l'adoption de son abolition par le Sénat.

En 1992, Marcel Rudloff quitte le Sénat pour entrer au Conseil constitutionnel où il a été nommé par le président du Sénat Alain Poher. Pour un juriste comme lui, l'entrée au Conseil constitutionnel représente une forme de consécration, le couronnement d'une carrière. C'est un mandat particulier où les clivages gauche-droite ne comptent pas. Marcel Rudloff citait volontiers ce propos de Robert Badinter, qui présidait alors le Conseil constitutionnel : « Nous avons tous le devoir d'ingratitude à l'égard de ceux qui nous ont nommés ».



Marcel Rudloff avec Georges Abadie et Noëlle Lenoir, entrés au Conseil constitutionnel à la même date que lui (1992). Archives de la Région Grand Est, site de Strasbourg, 3174 W 34.

Sa qualité de membre du Conseil constitutionnel vaudra à Marcel Rudloff de recevoir les honneurs militaires lors de ses obsèques célébrées en la cathédrale de Strasbourg le 28 mars 1996.

MARCEL RUDLOFF

SOUVENIRS POUR DEMAIN



ENTRETIENS AVEC ALAIN HOWILLER

LA NUÉE BLEUE

En 1996, peu de temps avant son décès, Marcel Rudloff publie un recueil d'entretiens avec le journaliste Alain Howiller.

Archives de la Région Grand Est, site de Strasbourg, 2074 WR 48.

Pour en savoir plus :

Source incontournable sur les différents mandats de Marcel Rudloff, ses papiers de fonction sont conservés aux Archives de la Région Grand Est, site de Strasbourg. Ils sont consultables au siège de la Région, place Adrien Zeller.

1835 WAL : papiers de fonction en tant que maire de Strasbourg (1983-1989), président du conseil régional (1977-1996) et sénateur du Bas-Rhin (1976-1992)

2096 WR : papiers de fonction en tant que conseiller municipal et maire de Strasbourg (1963-1990) et sénateur du Bas-Rhin (1968-1989)

2166 WR : papiers de fonction en tant que président du conseil régional (1982-1996), sénateur du Bas-Rhin (1981-1995) et président de la commission d'harmonisation du droit privé alsacien-mosellan (1988-1995)

3174 W 1-74 : photographies

ARCHIVES
RÉGIONALES

La Région
Grand Est

archives@grandest.fr

En couverture : Portrait de Marcel Rudloff (1992), Archives de la Région Grand Est, site de Strasbourg, 3174 W 64 (1)